



VOL PAR RUSE : À DOMICILE



Généralités

L'escroc usurpe l'identité d'un professionnel (Plombier, agent EDF, policier, gendarme, ...)

Cette démarche vise principalement les plus de 70 ans et constitue 6000 cas par ans.

Les bons réflexes :



-N'inscrivez pas que vous vivez seul sur votre boîte aux lettres.



- N'ouvrez pas avant d'avoir vu votre interlocuteur (fenêtre, judas, chaîne sur la porte).

- Vérifiez systématiquement l'identité des personnes qui rentrent chez vous :

- Demandez la carte professionnel.
- Appelez l'agence (!! Ne jamais utiliser le numéro sur la carte !!)



Em cas de doutes :

Appelez immédiatement la gendarmerie

Vos droits

- Pour toute démarche à domicile, vous disposez d'un délais de **réflexion de 7 jours**.
- Sauf réquisition, on ne peut pas vous obliger à ouvrir votre porte.

Plus d'info sur www.interieur.gouv.fr

Numéros d'urgences :



17 Gendarmerie Nationale

18 Pompiers



112 N° d'appel unique européen

15 SAMU

